

Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada
ADDENDUM ONE / ADDENDUM UN
February 15, 2019 / 15 Février 2019

F5211-190027

Snow Crab Survey Vessel Charter / Affrètement d'un navire pour le relevé du crabe des neiges

Correction – Statement of Work

Delete

1.5 Estimated Value/Level of Effort

An estimated usage is up to 420 survey stations (may be less in a given year based on operational requirements) at an estimated cost range of \$850 - \$1100 (+ HST) per station. The contractor is paid based on number of survey stations completed each year.

A set of up to 36 stations may be required annually with expanded scientific sampling. These “expanded sampling” 36 stations would be paid at one and a quarter (1.25) times the normal station rate as these stations require additional time and effort.

Additionally, the contractor will be paid \$15,000 (+HST) each year to construct 3 trawl nets to DFO blueprint specifications with all required materials being provided by DFO. This contract will be for one year with **four (4) additional option years**.

Insert

1.5 Estimated Value/Level of Effort

An estimated usage is up to 420 survey stations (may be less in a given year based on operational requirements) at an estimated cost range of \$850 - \$1100 (+ HST) per station. The contractor is paid based on number of survey stations completed each year.

A set of up to 36 stations may be required annually with expanded scientific sampling. These “expanded sampling” 36 stations would be paid at one and a quarter (1.25) times the normal station rate as these stations require additional time and effort.

Additionally, the contractor will be paid \$15,000 (+HST) each year to construct 3 trawl nets to DFO blueprint specifications with all required materials being provided by DFO. This contract will be for one year with **two (2) additional option years**.

Correction – Basis of Payment

Delete

Pricing and Basis of Payment

The charter shall provide an all-inclusive cost on a “Per Station” basis for:

all vessel operating costs including fuel, crew wages, adequate food and fresh water for Fisheries and Oceans Canada (DFO) personnel, contracted at sea observers and the crew, vessel maintenance and repair costs, fuel and oil, and vessel wharf fees for the duration of the contract period.

Additionally, the contractor will be paid \$15,000 (+HST) each year to construct 3 trawl nets to DFO blueprint specifications with all required materials being provided by DFO. This contract will be for one year with **three additional option years**.

A “Per Station” cost must be submitted for the initial year of contract and each of the subsequent two (2) options years.

Definition: For this RFP a “Station” shall mean the successful completion (to chief scientist’s satisfaction) of one tow (net deployment) at a pre-determined location or three unsuccessful tow attempts at this location.

The number of stations complete each option year will be determined by DFO prior to exercising that option year

Insert

Pricing and Basis of Payment

The charter shall provide an all-inclusive cost on a “Per Station” basis for: all vessel operating costs including fuel, crew wages, adequate food and fresh water for Fisheries and Oceans Canada (DFO) personnel, contracted at sea observers and the crew, vessel maintenance and repair costs, fuel and oil, and vessel wharf fees for the duration of the contract period.

Additionally, the contractor will be paid \$15,000 (+HST) each year to construct 3 trawl nets to DFO blueprint specifications with all required materials being provided by DFO. This contract will be for one year with **two additional option years**.

A “Per Station” cost must be submitted for the initial year of contract and each of the subsequent two (2) options years.

Definition: For this RFP a “Station” shall mean the successful completion (to chief scientist’s satisfaction) of one tow (net deployment) at a pre-determined location or three unsuccessful tow attempts at this location.

The number of stations complete each option year will be determined by DFO prior to exercising that option year

Correction – Énoncé des Travaux

Effacer

1.5 Estimation de la valeur et niveau d'effort

L'utilisation estimée est de jusqu'à 420 stations de relevé (cette estimation peut être inférieure pour une année donnée en fonction des exigences opérationnelles) pour un coût estimatif variant de 850 \$ à 1 100 \$ (+ TVH) par station. L'entrepreneur est payé en fonction du nombre de stations où il a effectué un relevé chaque année.

Il faudra peut-être procéder à l'échantillonnage scientifique élargi dans un ensemble supplémentaire de jusqu'à 36 stations chaque année. Le taux normal par station pour ces 36 stations d'« échantillonnage élargi » serait multiplié par 1,25, car elles exigent plus de temps et d'effort.

De plus, l'entrepreneur recevra 15 000 \$ (+ TVH) chaque année pour construire trois chaluts conformément aux spécifications du plan du MPO avec tous les matériaux requis fournis par le Ministère. Ce contrat est d'une durée d'un an avec des possibilités de **quatre (4) ans supplémentaires**.

Inserer

1.5 Estimation de la valeur et niveau d'effort

L'utilisation estimée est de jusqu'à 420 stations de relevé (cette estimation peut être inférieure pour une année donnée en fonction des exigences opérationnelles) pour un coût estimatif variant de 850 \$ à 1 100 \$ (+ TVH) par station. L'entrepreneur est payé en fonction du nombre de stations où il a effectué un relevé chaque année.

Il faudra peut-être procéder à l'échantillonnage scientifique élargi dans un ensemble supplémentaire de jusqu'à 36 stations chaque année. Le taux normal par station pour ces 36 stations d'« échantillonnage élargi » serait multiplié par 1,25, car elles exigent plus de temps et d'effort.

De plus, l'entrepreneur recevra 15 000 \$ (+ TVH) chaque année pour construire trois chaluts conformément aux spécifications du plan du MPO avec tous les matériaux requis fournis par le Ministère. Ce contrat est d'une durée d'un an avec des possibilités de **deux (2) ans supplémentaires.**

Correction – Base de Paiement

Effacer

Prix et modalités de paiement

L'affrètement doit proposer un coût tout-compris « par station » pour : tous les coûts d'exploitation du navire, le salaire pour l'équipage, l'approvisionnement en nourriture et en eau douce suffisant pour le personnel de Pêches et Océans Canada (MPO), les observateurs en mer engagés et l'équipage, les coûts d'entretien et de réparation du navire, le carburant, le mazout et les droits de quai du navire pendant la durée du contrat.

De plus, l'entrepreneur recevra 15 000 \$ (+TVH) chaque année pour construire trois chaluts conformément aux spécifications du plan du MPO avec tous les matériaux requis fournis par le Ministère. Ce contrat est d'une durée d'un an avec des possibilités de **trois années supplémentaires.**

Un coût « par station » doit être soumis pour la première année du contrat et chacune des deux (2) années optionnelles subséquentes.

Définition : Pour les besoins de la présente demande de proposition, on entend par « station » l'exécution réussie (à la satisfaction du scientifique responsable) d'un trait (déploiement du filet) à un endroit prédéterminé ou trois tentatives de trait infructueuses à cet endroit.

Le nombre de stations achevées pour chaque année d'option sera déterminé par le MPO avant d'exercer l'année d'option.

Inserer

Prix et modalités de paiement

L'affrètement doit proposer un coût tout-compris « par station » pour : tous les coûts d'exploitation du navire, le salaire pour l'équipage, l'approvisionnement en nourriture et en eau douce suffisant pour le personnel de Pêches et Océans Canada (MPO), les observateurs en mer engagés et l'équipage, les coûts d'entretien et de réparation du navire, le carburant, le mazout et les droits de quai du navire pendant la durée du contrat.

De plus, l'entrepreneur recevra 15 000 \$ (+TVH) chaque année pour construire trois chaluts conformément aux spécifications du plan du MPO avec tous les matériaux requis fournis par le Ministère. Ce contrat est d'une durée d'un an avec des possibilités de **deux années supplémentaires.**

Un coût « par station » doit être soumis pour la première année du contrat et chacune des deux (2) années optionnelles subséquentes.

Définition : Pour les besoins de la présente demande de proposition, on entend par « station » l'exécution réussie (à la satisfaction du scientifique responsable) d'un trait (déploiement du filet) à un endroit prédéterminé ou trois tentatives de trait infructueuses à cet endroit.

Le nombre de stations achevées pour chaque année d'option sera déterminé par le MPO avant d'exercer l'année d'option.